



**COMITÉ SYNDICAL**

**RÉUNION DU 11 FÉVRIER 2016**

**Date de la convocation : 26 janvier 2016**

**Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT**

**Présents :**

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Monsieur Philippe COURBE (Titulaire), Monsieur Yves PARROT (Suppléant), Monsieur Patrick DAVET (Suppléant), Monsieur Julio CARBALLO (Titulaire), Monsieur Gérald GOUTANIER (Titulaire), Monsieur François DAURAT (Titulaire), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Patrick PELLETON (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Patrick BAUDIN (Titulaire), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Suppléant), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Madame Emmanuelle TOSTAIN (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Madame Anne Laure FABRE NADLER (Titulaire), Monsieur Dominique FEDIEU (Titulaire), Monsieur Matthieu ROUYEYRE (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (Titulaire), Madame Carole VEILLARD (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°160211\_002**  
**CRÉATION D'UN POSTE POUR LE PROJET INITIATIVE TRÈS HAUT DÉBIT**

[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : [accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

## **DÉLIBÉRATION N°160211\_002** **CRÉATION D'UN POSTE POUR LE PROJET INITIATIVE TRÈS HAUT DÉBIT**

**Considérant** la convocation du comité syndical en date du 26 janvier 2016 fixant le prochain comité syndical le 11 février 2016 à 18h30 et prévoyant qu'au cas où le quorum ne serait pas atteint, un nouveau comité syndical se réunirait le même jour à 19h00,

**Considérant** que le comité syndical a fait l'objet d'une première réunion le 11 février 2016 à 18h30,

**Considérant** que faute de quorum, le comité syndical s'est régulièrement tenu pour une nouvelle réunion à 19h00.

Le comité syndical a ainsi pu délibérer sans condition de quorum, seules les questions reprises de l'ordre du jour de la première réunion ayant été présentées.

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

**Considérant** que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

**Considérant** le projet Initiative Très Haut Débit (ITHD),

**Considérant** les besoins du Syndicat mixte notamment dans le cadre de l'initialisation du projet ITHD, il est proposé la création d'un emploi permanent à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016,

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de la filière technique de catégorie A dans le cadre d'emploi des ingénieurs.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le financement de ce poste sera assuré par l'excédent 2015 au titre de l'exercice 2016, et par les contributions des membres sur ledit projet à compter de 2017.

**DÉLIBÉRATION N°160211\_002**  
**CRÉATION D'UN POSTE POUR LE PROJET INITIATIVE TRÈS HAUT DÉBIT**

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir approuver la création d'un poste permanent d'ingénieur territorial à temps complet,
- De bien vouloir m'autoriser, dans les conditions prévues par le statut de la fonction publique territoriale, à recruter un agent titulaire ou non titulaire sur un temps complet,
- D'inscrire au Budget Primitif 2016 les crédits correspondants.

Adopté à l'unanimité,  
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 11 février 2016

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

*Annexe : fiche de poste*

## FICHE DE POSTE

**Grade recherché** : Ingénieur, Cadre A

### **Contexte:**

Le Syndicat mixte Gironde Numérique créé le 1<sup>er</sup> août 2007 regroupe l'ensemble des Communautés de communes et d'agglomération girondines ainsi que le Département de la Gironde. Conformément à l'article L1425-1 du CGCT, Il est en charge du déploiement du réseau haut et très haut débit de fibre optique de la Gironde hors Métropole Bordelaise et à l'usage des opérateurs de télécommunications. Dans ce cadre, une compétence technique sur la construction des réseaux télécoms est nécessaire pour mener à bien ces missions.

### **Missions :**

Sous la responsabilité du chef du pôle technique, l'ingénieur aura la charge d'assurer en étroite collaboration avec le technicien actuellement en place les missions suivantes :

- Suivi du déploiement du nouveau projet Très Haut Débit girondin (FttH) :
  - Gestion de projet de la construction des réseaux Très Haut Débit (supervision des phases : APSD, APS, suivi travaux, recettages, etc.)
  - Suivi technique du contrat lié à la construction des infrastructures pour le Très Haut Débit
  - Préconisations techniques et définition de la stratégie de déploiement des infrastructures numériques à mettre en place pour le futur réseau Très Haut Débit Gironde Numérique
  - Préparation d'un schéma d'ingénierie pour les réseaux Très Haut Débit futurs
  - Mise à jour du Système d'Information Géographique (SIG) pour le Très Haut Débit (récupération des plans de récolement au format SIG, insertion de données, évolutions de l'architecture du SIG Gironde Numérique, norme Grace THD...), maintenance du modèle de données
  - Suivi des opérateurs clients du réseau Très Haut Débit
  
- Autres missions :
  - Soutien technique à la préparation des bureaux et comités syndicaux et présence aux bureaux, comités syndicaux et commissions suivant la nécessité
  - Appui aux divers déploiements des infrastructures de fibre optique :
    - Gestion des projets d'extension du réseau télécom de Gironde Numérique dans le cadre du premier contrat (Contrat de Partenariat en cours)

- Gestion des projets des collectivités adhérentes pour l'aménagement numérique de leur territoire (aménagement numériques de zones d'activités ou de lotissements par exemple...)

**Profil demandé :**

- Connaissance des techniques de construction, déploiement et exploitation des réseaux télécoms (génie civil, Fttx, xDSL)
- Connaissance dans la gestion des projets (concepts, outils, ...)
- La connaissance des Systèmes d'Information Géographique serait un plus
- Force de proposition et capacité à communiquer
- Polyvalent, autonome, disponible
- Permis B